

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

CONDITIONS GENERALES

1°) Préambule

Taxinet est une entreprise de transports routiers de personnes.

Le siège social de l'Entreprise se situe au 1510 avenue du Père Soulas, 34090 Montpellier

Taxinet se réserve le droit à tout moment d'effectuer des changements à ces conditions générales ou d'y apporter des mises à jour selon l'évolution de la réglementation en vigueur.

2°) Réservation

Afin d'effectuer une réservation, le client doit être âgé(e) d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale permettant d'effectuer une réservation. Il est responsable financièrement de toute réservation faite, tant en son nom que pour le compte de tiers, y compris des mineurs.

La réservation s'effectue soit par mail sur cvptaxi@yahoo.fr, soit par le biais du système de réservation présent sur www.taxinet.fr, soit par téléphone au 04.67.55.36.99. Une fois confirmée par Taxinet, la réservation est validée et forme donc un contrat entre les différentes parties.

La finalisation de toute réservation induit l'acceptation de chacune des parties des présentes Conditions Générales, aussi disponibles sur le site internet www.taxinet.fr et fournies en pièce jointe à tout devis écrit.

Lorsqu'une personne réserve pour deux personnes ou plus, elle s'engage au nom des autres personnes et de ce fait Taxinet considère que tous les membres du groupe acceptent également ses Conditions Générales décrites dans ce document.

Pour valider une réservation, le client doit fournir à Taxinet les informations suivantes:

- Nom et prénom des passagers
- Nombre de passagers
- Numéro de téléphone ou moyen efficace et immédiat de contacter au moins un des passagers

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

- Adresse complète de départ
- Adresse complète d'arrivé
- Heure de départ
- S'il y a, l'heure du rendez-vous du client
ex: heure de départ du train, heure de rendez-vous chez le médecin, etc...
- Toute indication qu'il jugera utile pour assurer le bon déroulement de son trajet
ex: présence d'animaux, nombre et taille des bagages, etc...

Et il doit:

- régler le montant de la réservation en totalité, sauf accord écrit signé avec Taxinet

Dans le cas où le Client ait réservé d'autres transports par la suite auprès d'autres entreprises, il doit avertir Taxinet de l'heure de repart prévu du prochain transport et s'il a prit une assurance annulation pour l'ensemble des transport suivant la prestation de Taxinet

Il appartient aux Clients de prendre en considération les éventuels incidents possibles. (bouchon, manifestation, cas de force majeure, météo etc.) avant de fixer avec Taxinet l'heure de départ de leur trajet. Taxinet peut aider le client à déterminer un horaire de départ mais la décision et donc la responsabilité revient au client.

La détermination de l'horaire de départ doit laisser à Taxinet le temps nécessaire pour envoyer un second véhicule, dit de secours, effectuer la course, dans le cas ou le 1er véhicule envoyé ait un problème et ne puisse plus assurer le bon déroulement de la course.

Le temps nécessaire pour envoyer un second véhicule doit au minimum compter le temps nécessaire pour effectuer un trajet entre le siège social de Taxinet, l'adresse de départ du passager et l'adresse d'arrivé du passager, dans des conditions normales de circulation.

Aucun délai minimum n'est nécessaire pour effectuer une réservation, néanmoins Taxinet conseille aux Clients de le faire le plus tôt possible afin de se garantir une place.

Sauf accord préalable, si le Client n'a pas effectué le paiement de sa réservation (ou si il n'a pas fourni les éléments de garantie demandés lors de la réservation) au maximum 24 heures avant l'heure prévue de départ, Taxinet se réserve le droit d'annuler la réservation.

Page 2 sur 9

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

Lors de la réservation, une heure de prise en charge est prévue. Toutefois Taxinet se réserve le droit d'anticiper ou de retarder d'au maximum 15 minutes l'heure de prise en charge; dans ce cas le Client sera mis au courant le plus rapidement possible et ne pourra en aucun cas refuser. Si le Client désire changer son horaire, Taxinet fera son possible pour répondre favorablement, mais rien ne sera garanti et ceci ne constitue pas un motif valable d'annulation puisque le contrat de départ aura été accepté (voir chapitre 6 Annulation et modification).

Taxinet fera toujours son possible pour que les véhicules arrivent à l'heure aux rendez-vous fixés et déposent les clients à l'heure prévue sur leur lieu de destination. Cependant, Taxinet déclinera toute responsabilité en cas de retard dû à des faits extérieurs indépendants de sa volonté ou de son contrôle tels que :

- Accidents de la route créant des ralentissements
- Accidents de la route bloquant toute la circulation
- Conditions météorologiques exceptionnelles
- Contrôles des forces de l'ordre
- Vandalisme et terrorisme
- Embouteillages imprévus
- Grèves et/ou manifestations bloquant la route
- Problèmes causés par d'autres passagers
- N'importe quel fait pouvant affecter la sécurité des passagers.

3°) Véhicule et Bagages

Le Client peut emporter autant de bagages qu'il le souhaite sans coût additionnel a conditions que ceux-ci puissent être rangés de façon sûre dans l'endroit réservé a cet effet. Lors de la réservation, il a l'obligation d'avertir Taxinet du nombre et de la taille des bagages transportés.

Les véhicules sont parfaitement assurés pour le transport de passagers, comme l'exige la Loi française. Toutefois, et même si Taxinet manipule toujours les bagages avec le plus grand soin, les biens des passagers sont transportés à leurs propres risques et Taxinet ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable de perte ou des dommages occasionnés.

Page 3 sur 9

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

Pareillement en cas d'oubli d'un bagage, les frais de renvoi seront à la charge du Client. Taxinet offre la possibilité au Client de venir récupérer son bagage en se rendant au siège social de Taxinet, mais le Client doit toujours prévenir Taxinet de son intention de venir afin que Taxinet assure la présence d'un de ses salariés pour rendre le bagage.

Sous réserve que ce soit demandé dès la réservation, Taxinet peut mettre gracieusement à la disposition du Client des sièges bébé et des rehausseurs pour les enfants afin que ceux-ci voyagent dans le plus grand confort et en toute sécurité.

Conformément à la législation française, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers sans exception et les chauffeurs ne sont pas autorisés à prendre la route tant que tous les passagers ne sont pas ceinturés convenablement.

Taxinet oblige ses chauffeur à refuser l'accès du véhicule à toute personne dont le comportement pourrait être considéré comme une menace pour les autres passagers ou pour le chauffeur.

4°) Durant le trajet

4.1 Obligations de Taxinet

Taxinet assure la sécurité des passagers en mettant en œuvre les moyens adéquats. Dans ce cadre, le chauffeur est responsable des personnes qu'il transporte et prend les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité de ces derniers. Il peut donner, en cas de besoin, des instructions aux passagers, qui sont tenus de les respecter. Des arrêts sont laissés à l'initiative du conducteur pour respecter la réglementation relative aux temps de conduite et de repos des conducteurs, ou à toute autre nécessité.

Le transport de marchandises dangereuses ou illicites est interdit dans les véhicules de Taxinet, tels que notamment :

- les stupéfiants ;
- les armes;
- les combustibles;
- les feux d'artifices, pétards, feux de Bengale, fusées de détresse, pistolets factices, allume-feux, gaz lacrymogènes.

4.2 Obligation des passagers

A bord des véhicules de Taxinet ou de ses partenaires, les passagers doivent se plier aux règles suivantes :

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

- Obligation d'attacher sa ceinture de sécurité ;
- Respecter toutes les consignes de sécurité transmises par le conducteur ou le système d'information passagers ;
- Interdiction de se restaurer ou de boire ;
- Interdiction de fumer et/ou de consommer de l'alcool ;
- Obligation de respect de la propreté des lieux et du matériel.
- Obligation de se conduire calmement.
- Concernant les passagers accompagnés de mineurs, ceux-ci devront les garder sous leur responsabilité et exercer une surveillance particulière de façon à assurer en permanence le respect des règles de sécurité à bord.

Les animaux doivent être transporté dans une cage adaptée, fournie par le Client, et cette cage devra être placée dans l'endroit réservé à cet effet tout au long du trajet. Qui plus est, les animaux voyagent sous la responsabilité seule du passager qui les a apportés.

Taxinet se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours s'il considère que le comportement des passagers met en péril la sécurité du chauffeur, du véhicule, de ces occupants ou si les passagers se montrent hostile ou en état d'ivresse.

Si le chauffeur s'aperçoit que le client commet une infraction à la réglementation en rigueur ou au conditions générales de ventes de Taxinet (ex. : l'usage de stupéfiants, la consommation d'alcool, etc...), il a la consigne d'arrêter immédiatement la prestation en cours. L'annulation du trajet en cour obligent le client à régler 100% du tarif annoncé lors de la réservation.

Si le Passager se rend compte que le chauffeur Taxinet n'est pas à l'heure pour le rendez vous de départ de la course réservée, il doit immédiatement contacter le siège de taxinet par téléphone au 04.67.55.36.99 afin que Taxinet prenne les dispositions nécessaire pour assurer le trajet réservé.

Pour voyager à bord de nos véhicules ou de ceux de nos partenaires, les mineurs de moins de 16 ans doivent être obligatoirement accompagnés de la personne détentrice de l'autorité parentale ou d'une autorisation écrite signée de ces personnes.

Pour les trajets internationaux, les mineurs entre 16 et 18 ans non accompagnés de la personne détentrice de l'autorité parentale sont uniquement acceptés à bord s'ils disposent des documents nécessaires pour le franchissement des frontières (carte d'identité ou passeport).

Dans le cas où un mineur ne puisse, par sa faute, franchir une frontière, Taxinet

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

s'assurera du rapatriement du dit mineur et la totalité des frais de rapatriement seront à la charge de la personne détentrice de l'autorité parentale. Ils seront aussi obligé de payer à Taxinet une indemnité relative à la gêne occasionnée.

En cas de dégradation du véhicule ou d'autres éléments mis à disposition au client par Taxinet ou ses partenaires, Taxinet est en droit d'exiger réparation de celui-ci ou une indemnité compensatoire.

5°) Tarifs

Les tarifs de Taxinet sont en libre consultation sur son site internet, www.taxinet.fr.

Les prix indiquées sont TTC et sont tout compris (aucun supplément ne sera demandé ultérieurement sauf modification de la réservation initiale ou d'informations importante non déclarée lors de la réservation).

Certaines taxes ou frais supplémentaires (taxe touristique, taxe de séjour, frais de visa et/ou carte de tourisme ...) peuvent être imposées à votre charge par les autorités de certains Etats. Ces taxes et frais supplémentaires ne sont pas compris dans le prix des Prestations

Les animaux sont acceptés dans l'endroit réservé à cet effet dans les véhicules de Taxinet (sans supplément de coût) à la libre appréciation des chauffeurs et à la condition qu'ils aient fait l'objet d'une déclaration préalable lors de la réservation et qu'ils voyagent sous la seule surveillance et responsabilité de leur maître.

Les différents moyens de paiement à la disposition du Client sont les suivants:

- carte de crédit à la réservation
- virement bancaire
- facture réglée dans la huitaine qui suis l'émission de la facture, sous peine d'une majoration selon la réglementation en vigueur.
D'édition d'une facture induit une augmentation du tarif total des courses effectuées d'un montant de 10% associés aux frais de facturations
- espèces

Toute somme impayée dans un délai de 8 jours après émission de la facture emportera de plein droit, et sans mise en demeure préalable d'échéance du terme pour la totalité des créances de Taxinet, l'exigibilité immédiate de toute somme restant dues, majorée

Page 6 sur 9

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

de 25% à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, outre les intérêts de retard au tarif légal en vigueur à compter du premier jour de retard au-delà du délai de paiement contractuel, sans préjudice des recours judiciaires que Taxinet se réserve le droit de suspendre, sans préavis et sans mise en demeure préalable tout contrat en cours et d'annuler les réservations enregistrées.

6°) Annulation et modification

Si le Client souhaite modifier ou annuler sa réservation, la demande devra parvenir par téléphone ou par email à Taxinet en suivant le tableau de délai ci-joint.

Type de véhicule	Moto 1 place	Berline 4 places	Minibus 8 places
Délai minimum	48h	48h	48h

Taxinet se réserve le droit de refuser la modification car la demande peut s'apparenter à la création d'un nouveau contrat de transport.

Si Taxinet accepte les modifications demandées, cela peut engendrer un changement sur le prix de la prestation, si le point de départ, d'arrivée, l'heure ou le nombre de personnes à transporter s'en trouvent changés.

Si Taxinet refuse les modifications demandées, soit le client accepte de faire le trajet comme initialement prévu, soit la réservation est considérée comme étant annulée.

Si une réservation est annulée dans les délais précisés ci dessus, le client n'est pas redevable auprès de Taxinet.

Si ces délais ne sont pas respectés, le client reste redevable à Taxinet d'un montant calculé selon la formule suivante :

Montant dû = 70% du prix initial + [30% du prix initial * (délai minimum de la demande de modification -délai de demande de modification)/délai minimum de la demande de modification]

$$\text{Montant dû} = 70\% \text{ du prix conclus} + [30\% \text{ du prix conclus} * \frac{\text{délai théorique} - \text{délai réel}}{\text{délai théorique}}]$$

Exemple: si le client demande, 24h avant la date prévue de son trajet, l'annulation d'une réservation concernant un minicar 16 place, d'un montant prévu de 200€, il est redevable à taxinet d'un montant de 180€

$$180 \text{ €} = 70\% * 200 \text{ €} + 30\% * 200 \text{ €} * \frac{72 \text{ h} - 24 \text{ h}}{72 \text{ h}}$$

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

Si le client bénéficiait d'une remise ou ristourne du fait du nombre de transports réservés, et qu'il demande d'annuler ou de modifier une course, il perd la remise qui lui avait été octroyée pour l'ensemble des courses qu'il a fait.

En cas de retard de Taxinet, Taxinet fera son possible pour avertir les clients dans les plus brefs délais. Taxinet ne saurait cependant être tenu pour responsable si le client a refusé de communiquer les coordonnées des passagers ou s'il a fourni des coordonnées erronées ou incomplètes et que le client n'a pas reçu les informations liées à la modification du voyage.

La responsabilité de Taxinet ne saurait être engagée dans le cas où la prestation réservée devrait être annulée, retardée ou modifiée du fait de la survenance de l'un ou l'autre de ces événements assimilés aux cas de force majeure.

- conditions climatiques dangereuses sur la route (neige, verglas, tempête, inondations,
- conditions climatiques particulières notamment la neige et le brouillard qui empêcheraient un avion d'atterrir à l'aéroport prévu
- circulation routière perturbée (embouteillage, accident, manifestation....)
- pour les aéroports et les gares : alerte à la bombe empêchant la prise en charge des clients
- grève notamment des contrôleurs aériens ou de la SNCF

Dans ces cas là, aucun remboursement ne serait possible.

En cas de retard du client, le chauffeur pourra l'attendre 15 minutes maximum. Passé ce délai, le temps d'attente total sera facturé au Client. Si Taxinet n'a pas de nouvelle du client passé ce délai, Taxinet se réserve le droit de partir et de facturer pleinement le client (du coût de la course et des 15 minutes d'attentes) du fait du déplacement de la voiture et du temps d'occupation du chauffeur.

En cas d'indisponibilité des moyens prévus lors de la réservation, Taxinet mettra tout en oeuvre pour assurer le transport de ses passagers, et sera donc peut être amené à remplacer les moyens de transport initialement par des moyens alternatifs sans que ceux-ci puissent entraîner un surcoût pour le client. Ces moyens alternatifs pourraient se faire au sein même de Taxinet, par un autre chauffeur, véhicule, de même licence ou non (Taxi, Véhicule de Tourisme avec Chauffeur - VTC, Transport Routier de Voyageur TRV, Transport Public Régulier de Voyageur- TPRV) ou auprès d'un prestataire de transport de personnes extérieur à la société Taxinet, de même licence ou non (Taxi, Véhicule de Tourisme avec Chauffeur - VTC, Transport Routier de Voyageur TRV, Transport Public Régulier de Voyageur- TPRV).

Dans le cas particulier du transport médical conventionné, en cas d'indisponibilité des moyens prévus lors de la réservation, si Taxinet devait modifier les moyens de transport initialement prévus, elle s'engage à assurer le transport du client par des moyens alternatifs sans que ceux-ci puissent entraîner un surcoût pour le client. Ces moyens

TAXINET

04 67 55 36 99

06 33 714 773

alternatifs pourraient se faire au sein même de Taxinet, par un autre chauffeur, véhicule, de même licence ou non (Taxi, Véhicule de Tourisme avec Chauffeur - VTC, Transport Routier de Voyageur TRV, Transport Public Régulier de Voyageur- TPRV) ou auprès d'un prestataire de transport de personnes extérieur à la société Taxinet, de même licence ou non (Taxi, Véhicule de Tourisme avec Chauffeur - VTC, Transport Routier de Voyageur TRV, Transport Public Régulier de Voyageur- TPRV). Aussi Taxinet s'engage à offrir la course au client médicalisé et ainsi ne fera pas parvenir de facture, tant auprès du client que de la sécurité sociale.

7°) Autre dispositions

Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 Taxinet s'engage à ne pas vendre ou communiquer une quelconque entité les informations personnelles qui lui sont confiées.

Aussi, le Client, dont les données personnelles figurent sur le fichier informatisé tenu par Taxinet, dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant en adressant sa demande au siège social de Taxinet.

En cas de litige, un Tribunal compétent sera choisi par la Société Taxinet et sera seul compétent.

Fait à Le.....

Signature du Client,
précédée de la mention « lu et approuvé »